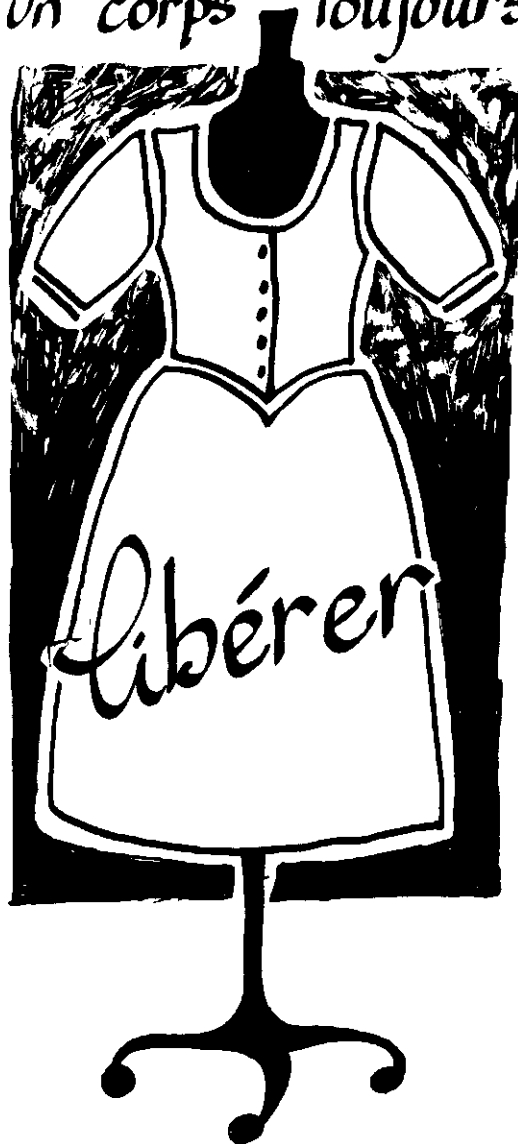


L'autre Parole

un corps Toujours à



no 52, décembre 1991

L'autre Parole C.p. 393, Succ. "C", Montréal, Qc, H2L 4K3

SOMMAIRE

Et ma chair s'est faite Verbe	p. 3
Liminaire	p. 4
Le corps, nouveau point de départ pour la théologie morale	p. 5
Une réalité insoutenable: l'industrie du sexe en Asie	p. 9
La prostitution ailleurs et ici	p.12
Un corps à libérer... de la pornographie	p.13
"Violence en héritage?"	p.16
Une analyse sociologique du drame de l'École polytechnique de Montréal	p.18
Hymne à mon corps	p.20
Le corps paradoxal	p.22
Une tradition patriarcale à débusquer	p.26
Énigme sacerdotale	p.27
Colloque Orsay VIII - 8 au 10 mars 1991 Religions: oppressions ou libérations des femmes?	p.28
Femmes de tous les horizons à la une!	p.30
Notre corps, nos sens	p.33
Savez-vous que... ..	p.34

L'autre Parole est en vente dans les librairies suivantes:

<u>à Montréal:</u>	L'Essentielle La Librairie des Éditions Paulines
<u>à Rimouski:</u>	La Librairie du Centre de pastorale
<u>à Sherbrooke:</u>	La Librairie des Éditions Paulines

ET MA CHAIR S'EST FAITE VERBE...

Dionysia (Denyse Joubert-Nantel) - Vasthi

Au commencement, était ma chair
Et elle a habité parmi eux;
Et eux l'on connue.
Mais, ils ne l'ont pas reçue:
ils ne l'ont pas re-connue!

Pourquoi m'ont-ils entravée?

Mes lèvres se sont entr'ouvertes pour chanter la liberté:
Pourquoi m'ont-ils muselée?

Mes yeux ont recherché la justice:
Pourquoi m'ont-ils aveuglée?

Mes oreilles étaient à l'écoute de fraternelles harmoniques:
Pourquoi m'ont-ils scandalisée?

Mon sexe s'est offert à la jouissance partagée:
Pourquoi m'ont-ils excisée, violée?

Mon corps se consumait d'amour:
Pourquoi m'ont-ils brûlée?

Mais ma chair calcinée s'est faite Verbe;
Et ce Verbe a habité parmi eux; ce Verbe habite parmi eux.

Et de cette Autre Parole, l'Espérance est née...

LIMINAIRE

L'Incarnation. Dieu s'est fait homme. Il a "pris" un corps. Il s'est fait femme aussi. On ne le dit pas assez. Il continue de s'incarner en chacune de nous.

Notre corps. Une merveille de structures, de mécanismes, de tissus, de chimie, de dynamisme, de sensibilité, d'organisation, d'harmonie, d'intelligence.

L'éducation chrétienne nous a appris à nous en méfier, à le mortifier, à le discipliner, à le dédaigner car il avait "bien moins d'importance que notre âme" dont il semblait plus ou moins l'ennemi.

Un corps toujours à libérer...

Le magnifique poème de Dyonisia ne pouvait mieux nous introduire dans le présent numéro. Puis Y. Gebara nous offre une pièce de choix: stimulante et révolutionnaire réflexion sur son "option pour le corps, le corps humain, vivant" comme nouveau point de départ pour la théologie morale (à déguster à petit feu...).

Nous faisons ensuite le point sur l'évolution de quelques fléaux et des luttes pour s'en libérer: l'industrie du sexe en Asie (M. Dumais), la prostitution chez nous (M.-R. Majella), la pornographie (R. Hazel) et la violence conjugale (M.-T. Roy-Olivier), suivie d'une analyse sociologique recensée par J. Dufour.

Comme à une oasis, nous renouvellerons nos forces dans "l'hymne" de C. Lemaire avant de considérer le corps dans la maternité (I. Trépanier), de débusquer une tradition patriarcale (M. Matte), de résoudre une énigme (??), d'écouter les échos de deux colloques: l'un en France (M. Dumais) et l'autre au Mexique (M.-T. Roy-Olivier) pour, finalement, lire les petites nouvelles toujours intéressantes de Y. Laprise...

Bon souffle!

Rita Hazel

LE CORPS, NOUVEAU POINT DE DÉPART POUR LA THÉOLOGIE MORALE

Yvone Gebara, théologienne - Brésil

Le texte ci-dessous est extrait de "La femme, contribution à la théologie morale en Amérique Latine", paru dans **Théologie morale en Amérique Latine - Thèmes latino-américains d'éthique**, Éd. Sanctuaire, Aparecida, SP, 1988.

Dire que le corps est le nouveau point de départ pour la Théologie morale peut paraître pour certains évident et, pour d'autres, quelque chose de non théologique.

Pour les premiers, l'affirmation que c'est à cause de notre corps personnel et collectif que les sociétés et institutions s'organisent, et inclusivement la morale, ne fait pas problème.

Pour les autres, il serait nécessaire de trouver un autre point de départ pour la morale, peut-être conçu comme plus digne, moins instable, plus éternel ou plus «religieux».

Mon option est pour le corps, le corps humain, vivant, centre de toutes les relations, corps duquel partent tous les problèmes et vers lequel tendent à converger toutes les solutions. Corps duquel on part pour affirmer sa beauté, et aussi pour le nier comme obstacle au divin considéré comme pur Esprit; corps, lieu d'extase et d'oppression, lieu de l'amour et de la haine. Corps, lieu des signes du Royaume, corps, lieu de la résurrection.

Partir du corps, c'est partir de la première réalité que nous sommes et que nous connaissons. C'est affirmer et reconnaître sa merveille et en même temps l'impossibilité où nous sommes d'affirmer quoi que ce soit sans lui. Le corps est la référence tant pour ceux qui le déprécient que pour ceux qui l'exaltent, tant pour ceux qui l'oppriment que pour ceux qui le respectent.

Le corps est le lieu de la manifestation de nos peurs, inclusivement la peur de la Mère des vivants. C'est lui qui se transforme en pleurs, en cris de douleur, en fuite et frissons.

Je veux, en premier lieu, partir du corps d'Ève, un corps second tiré du corps premier, le corps de l'homme, conforme à la Genèse et conforme aux traditions patriarcales qui nous habitent. Le corps d'Ève, pour le mythe de la création, est second tout comme la femme est le deuxième sexe.

Je prends le mythe de la création comme référence, car dans un certain sens il est l'expression de certains résidus culturels et religieux qui nous habitent. C'est aussi une espèce de toile de fond à partir de laquelle les théologies de la création s'élaborent.

Le corps d'Ève né d'un profond sommeil d'Adam et, peut-être, dans le sommeil, d'un songe et, du songe le désir profond, aigu, de ce qui est lui-même, Ève. Ève ne

dort pas et ne songe pas. Son corps est songe d'un autre, son seigneur, son maître, celui pour lequel elle a été faite. Son corps est désir d'un autre corps. De son corps, elle sait qu'il sera pris par les douleurs et soumis aux désirs de l'homme. Sa soumission est en même temps malédiction.

Pourquoi? Parce que son corps est né d'un songe, et les hommes ont eu peur de rêver davantage et ont empêché que leurs rêves devenus réels dans la femme recommencent à rêver comme eux. Il est dangereux de rêver de nouveau. Les songes ont de la force pour changer l'histoire, pour la recréer continuellement, pour la renouveler, mais c'est dangereux. Il vaut mieux se conformer au «réel», à l'«habituel»; la sécurité et la tranquillité paraissent habiter ce monde où le «nouveau» est refusé.

Partir du corps d'Ève, c'est permettre pour un instant que le corps redouté et sacrifié parle et, dans notre cas particulier, parle à la morale comme une «institution» de la religion. Qu'a-t-elle fait du corps d'Ève?

Maintenant Ève sera, pour un instant, un mélange de second sexe avec l'image redoutée de la Mère des vivants. Mon langage se meut dans un clair-obscur où la précision manque, bien sûr, justifiée par la difficulté de la thématique.

Au-delà du mépris pour le corps humain, l'«institution» a méprisé avec plus de force et de vigueur le corps d'Ève, corps de femme. La morale faite par les hommes ne pouvait qu'accentuer les démons à figure de femme. Le sexe a figure de femme et la sexualité est femme. Dans le rejet de la sexualité, on a rejeté la femme.

Les hommes de la religion, marqués par un profond dualisme, avaient peur d'être engloutis par les abîmes profonds de leur propre moi, par les forces mystérieuses de la vie exprimées par le corps de la femme. Ils ont confondu ce corps avec leurs peurs existentielles. Pour cela, ils l'ont fui.

Nous sommes dans l'horizon des symboles et ceux-ci disent plus du réel que le vocabulaire discursif courant. Nous en avons besoin quand le simple discours est insuffisant pour exprimer le tremblement du corps, le noeud dans la gorge, la colère qui envahit les corps sacrifiés sans gloire, condamnés à être les boucs émissaires d'une théologie et d'une Église/Institution qui se refuse à revoir les fondements anthropologiques de ses constructions.

Des corps ayant besoin d'oxygène, de soleil, de nouvelle expression parce que les images/synthèses des peurs n'ont pas encore été exorcisées et les exorcistes qui veulent le faire ne sont pas acceptés.

J'emprunte à Rubem Alves le mot: "Nous sommes effrayés par la peur du corps. Peut-être parce que nous savons que tout, dans le corps, crie contre la domination. Tout corps crie pour la liberté et le plaisir. Et les maris ont peur que, dans leurs

femmes, le corps se réveille. Et les femmes sentent la même peur en relation aux enfants. Et tous deux s'allieront pour conspirer contre les corps des parents."¹

Et je continue, moi-même: les Églises ont peur des corps, principalement du corps de la femme. Elles craignent de lui ouvrir des espaces parce que celui-ci exigera une nouvelle organisation de l'espace et du pouvoir «sacrés», parce qu'elles auront à habiter avec des corps différents dans une relation entre corps de droits égaux. Étant ainsi, elles ne pourront plus dicter des ordres pour la soumission de ces corps, elles devront diviser le pouvoir sur les corps.

Les Églises en général préfèrent une anthropologie d'égalité verbale, mais d'empreinte éminemment patriarcale et hiérarchique. Elles ont une anthropologie fixiste dans la mesure où elles sacralisent ce qui a été dit de l'être humain comme vérité éternelle sur l'être humain.

C'est dans cette ligne anthropologique que nous revenons à la peur de la sexualité. Cette peur est une expression de la peur de la «Mère des vivants», peur innée, peur qui dévoile la nudité du corps cherchant toujours des raisons au-delà de lui-même, raisons qui, non regardées en face, vont finir par l'aliéner de sa propre réalité.

Ce ne fut pas par hasard que les Églises, clairement ou de façon voilée, ont toujours combattu le corps et se sont peu préoccupées de prendre des positions contondantes et de dénoncer le massacre des corps dans les différentes situations historiques où ce fait est arrivé.

Ce n'est pas par hasard que la direction de l'Église est dans les mains de célibataires, parfois d'apparence déssexualisée, célibataires hommes, fermant catégoriquement l'espace pour la femme. Elle peut «envahir» les espaces dans lesquels se donnent les décisions «sacrées» pour les servir comme domestique, subalterne et obéissante. Dans les vestibules de l'Institution/Mère commandée par des hommes, n'entrent à peine que les vierges ou quelques mères/domestiques rachetées de leur sexualité par la fonction procréatrice, unique justificatrice de la pratique sexuelle.

Partir du corps c'est le racheter, c'est accueillir en lui la création comme profondément bonne, c'est accueillir le baiser divinisant de la matière dans le tremblement des corps, dans leur échanges énergétiques, dans le mystère qu'ils renferment, dans la vie qu'ils cherchent.

Partir du corps, c'est racheter le corps humain total: homme et femme; c'est lutter pour sa résurrection, pour sa vie avec les «armes» de la vie. La morale a été fréquemment «arme» de mort pour le corps considéré en premier lieu déchu. La morale a été l'«invention» d'un corps spirituel pour nier l'extraordinaire matérialité divine de nos corps.

Partir du corps, c'est partir du Royaume de Dieu, annonce de rédemption pour les corps, annonce de la bonne nouvelle, de joie, de liberté, de jouissance des

¹ Alves, Rubem, *Variations sur la vie et la mort*, Éd. Paulinas, Sao Paulo, 1982, p.172.

corps. Dans la perspective du Royaume, il n'y a pas de casuismes, il n'y a pas la loi au-dessus de l'homme et de la femme, il n'y a pas Dieu, image de l'homme dominateur.

Dans la perspective du Royaume, la morale se construit à partir de la liberté et de l'égalité des corps qui cherchent l'infinie bonté de Dieu dans la construction de l'amour et de la justice, dans la contemplation de l'humain comme un des lieux privilégiés d'énergie divine, et de la sexualité comme expression de la même énergie.

Prendre le corps comme point de départ de la Théologie morale, c'est accueillir une anthropologie unitaire qui essaie de dépasser les dualismes et d'y englober les ambiguïtés inhérentes à l'existence humaine. Cette anthropologie part de l'histoire, ou mieux, de ce que les yeux peuvent voir du comportement humain et, à partir de cela, l'humaniser. Il n'est pas question d'établir d'avance un idéal à être suivi par tous, mais quelques critères à partir desquels la conduite humaine pourra s'orienter, critères qui ne sont pas extérieurs à la merveille du corps, mais qui partent de cette réalité fondamentale qui nous constitue.

Seul un fondement anthropologique unitaire et égalitaire pourra «recréer» l'homme et la femme à l'image de Dieu et Dieu à l'image de l'homme et de la femme. Les conséquences historiques, sociologiques, ecclésiales et morales apparaîtront ensuite.

Seul un fondement anthropologique unitaire et égalitaire vaincra la peur de la «Mère des vivants», ou mieux, cherchera à localiser cette peur existentielle de l'homme et de la femme en des images dans lesquelles l'un et l'autre soient profondément impliqués.

Pour cela, il faut exorciser la peur, en parler, affronter les géants et les démons et, plus nous allons nous en approcher, plus ils vont s'amenuiser. Ils vont peu à peu réduire leur stature dans la mesure où nous les affrontons, où nous les appelons par leur nom, où nous les reconnaissons, nous reconnaissant en eux. C'est seulement ainsi qu'ils pourront vivre de façon humaine avec les humains qui les ont produits; ils nous épeureront comme les frayeurs normales et quotidiennes de la vie; ils vivront en nous sans que nous les considérons comme des monstres auxquels il est nécessaire de poser des pièges ou de faire des tranchées de guerre.

La peur de la «Mère des vivants» sera alors la peur de l'homme et de la femme devant le mystère de l'existence, peur localisée dans la propre existence. La femme cessera d'être la figure synthèse de cette peur et les deux seront de fait une seule chair cherchant le bonheur qui demeure dans leur désir. Tout cela nous prépare pour le troisième et dernier point de notre réflexion.

(Dans l'ouvrage cité au début du présent article, ce troisième point est ainsi désigné: "Tâche éthique et politique de relire les Écritures à partir d'une nouvelle anthropologie", tandis que le premier s'intitule "Ève, la Mère des vivants" et explicite cette notion de peur mentionnée par l'auteur.)

UNE RÉALITÉ INSOUTENABLE: L'INDUSTRIE DU SEXE EN ASIE

Monique Dumais - Rimouski

Il vaut mieux parler d'industrie du sexe, plutôt que de prostitution, car celle-ci est devenue une affaire de gros sous qui enrichit les hommes et appauvrit les femmes, en les dégradant dans tous les aspects de leur être. Le numéro de juin 1990 de *In God's Image*, du Centre de ressources des femmes asiatiques pour la culture et la théologie, de Hong Kong, nous livre un aperçu consternant sur la prostitution en Asie.

C'est un tableau extrêmement dérangeant
d'actes violents
qui hantent la tête
et bouleversent les entrailles.

Des chiffres montrent
que de nombreuses femmes asiatiques
sont contraintes à la prostitution.
100 000 femmes des Philippines, de la Thaïlande, de Taïwan
arrivent chaque année au Japon (p.6)
pour faire fonctionner l'industrie du sexe:
elles sont prostituées, hôtesse, danseuses effeuilleuses,
et accomplissent d'autres servitudes sexuelles.

En Thaïlande, il y aurait deux millions de femmes
qui travaillent comme prostituées
et environ 800 000 sont des filles qui n'ont pas 16 ans.
Dans la ville de Bombay,
travaillent 100 000 à 300 000 prostituées,
elles sont appelées "filles en cage", car elles
sont littéralement des esclaves, sans liberté de mouvement (p.11).
Au Bangladesh, une prostituée
peut gagner entre 550\$ et 55¢ U.S. par client, selon les quartiers.
On se sert de filles de plus en plus jeunes
qui sont souvent vendues par leurs parents:
une fille de 13 ans du Népal avait eu 2 000 clients dans une année.

Des femmes témoignent
comme elles ont été forcées à devenir prostituées,
contraintes d'aller travailler au Japon
avec de faux passeports,
espérant aider leur famille pauvre,

mais ne retirant presque rien de leur travail.
Elles contractent le sida et des maladies vénériennes;
elles sont souvent battues,
certaines en meurent,
d'autres se lancent dans la drogue, se suicident.

La prospérité au Japon
cache un terrible abus des femmes.
Ces Japonais si industriels
ont besoin d'une "détente";
leur employeurs leur offrent
des conditions de plaisir:
les trois S: *Sun* - *Sea* - *Sex*
dans les pays du Tiers-Monde.

Il existe au Japon une longue histoire de prostitution
basée sur des attitudes sexistes patriarcales
profondément enracinées, influencées par l'idéologie confucéenne.
Les femmes doivent suivre la règle des 3 obéissances:
comme fille, la femme obéit à son père,
comme épouse à son mari,
comme mère à son fils (p. 9).
Les femmes sont de simples objets:
elles ont des ventres - les mères,
elles ont des organes sexuels - les geishas.

L'industrie du sexe
est devenue une entreprise internationale;
elle fait partie de la culture de consommation,
les femmes sont les victimes du racisme,
du colonialisme, du commercialisme et du sexisme (p.12).

Tous les moyens sont bons:
mariages internationaux
avec des femmes asiatiques qualifiées de "candidates au mariage"
et importées au Japon;
bourses offertes à des étudiantes étrangères par des hôtels
avec contrats de service pour le divertissement;
R & R Industry (Récréation et Repos)
pour les militaires américains
en Thaïlande et à Taiwan pendant la guerre du Vietnam
et encore aujourd'hui dans plusieurs endroits en Asie.

Que faire?
Dénoncer, protester, manifester.

Des femmes coréennes ont protesté en 1973
contre l'arrivée de touristes (hommes) japonais pour un tour de sexe.
Des groupes de femmes chrétiennes
ont publié une très forte déclaration
condamnant les hommes japonais riches
qui contribuent à la déshumanisation des femmes de leur pays.
En réponse à l'action courageuse des femmes coréennes,
des féministes japonaises ont organisé
des manifestations de dénonciation à l'aéroport Haneda.
D'autres actions de solidarité ont eu lieu
avec les femmes japonaises et philippines

**Les droits des femmes ont besoin d'être défendus
et les religions doivent cesser
d'avoir une fausse idée sur les conditions réelles de la prostitution
et de considérer les femmes comme celles qui sont à blâmer.**



LA PROSTITUTION AILLEURS ET ICI

Marie-Rose Majella - Vasthi

In God's Image, en juin 1990, et le **Monde des femmes - Isis**, au printemps 1991, présentaient des dossiers percutants sur la question de la prostitution et de la pauvreté dans les pays du Tiers-monde. Devant l'internationalisation du trafic sexuel, des femmes cherchent une réponse qui soit aussi à cette échelle.

S'il n'est pas nécessaire de reprendre le portrait tracé par Monique Dumais (voir l'article ci-contre), il est par ailleurs important de souligner que plusieurs des questions posées dans le **Monde des femmes** nous interpellent directement.

L'appel à la solidarité qui nous est demandée s'applique aux femmes d'ailleurs et d'ici qui travaillent dans cette industrie du sexe. Si la situation au Québec est nettement moins dramatique que là-bas, il n'en demeure pas moins qu'au Québec, en 1990, plus de 1 500 femmes adultes et 20 adolescentes ont été formellement accusées d'une infraction se rattachant à la prostitution¹. Gardons en tête que les accusations en cette matière ne sont que la pointe de l'iceberg. À Montréal, un organisme sans but lucratif offre une aide aux seules jeunes femmes de 14 à 22 ans, prostituées ou à risque de le devenir. Les femmes trouvent là un hébergement de dépannage, une aide ou les références en ressources spécialisées.

Pour reprendre l'interpellation des rédactrices du **Monde des femmes**, il nous faudrait déterminer quelle attitude adopter comme féministes:

- soutenir dans leurs luttes pour l'amélioration de leurs conditions de travail les femmes qui délibérément deviennent des travailleuses du sexe?

et - ou

- lutter contre la prostitution sous toutes ses formes parce qu'elle est une atteinte à la dignité des femmes?

Enfin, la répression doit-elle s'exercer

- contre les femmes qui pratiquent ce métier?

et - ou

- contre ceux qui exploitent les femmes à des fins sexuelles, surtout lorsqu'il s'agit de la prostitution non volontaire et de la prostitution des jeunes enfants?

La réflexion sur ce sujet en est à ses balbutiements, souhaitons-nous d'en arriver à dialoguer avec des prostituées et non seulement à parler de prostitution.

¹ Source: Ministère de la Sécurité publique, Direction générale de la sécurité et de la prévention.

UN CORPS À LIBÉRER... DE LA PORNOGRAPHIE

Rita Hazel - Myriam

Dans le cadre de la vaste consultation entreprise en vue du "Sommet de la justice", qui doit susciter une réflexion approfondie sur tout notre système judiciaire, la Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.) a préparé un mémoire substantiel intitulé "Les femmes en tant que justiciables" à l'intérieur duquel il est question, entre autres, de la violence faite aux femmes et notamment, au point 2.2.1.5 (!), de la pornographie.

Parmi les nombreux "Considérant", il y est rappelé:

"que la pornographie est le produit d'une industrie qui, à travers la chosification du corps des femmes, la victimisation, l'infériorisation et la domination des femmes, constitue le véhicule privilégié pour l'entretien du sexisme dans notre société;

(...) que tout être humain a droit à une représentation digne de lui-même, qu'aucun groupe racial ou religieux n'accepterait d'être représenté comme les femmes le sont dans la pornographie;

(...) que la pornographie est une des formes de la violence faite aux femmes collectivement et également un déclencheur de la violence physique individuelle."

La F.F.Q. émet ensuite des recommandations qui concernent:

- le Code criminel:
 - définition de la pornographie (et non de l'obscénité)
 - définition des juridictions; clarification du pouvoir des provinces
 - propagande haineuse
- la loi sur les douanes et le tarif des douanes
- la Charte des droits et libertés
 - précisions sur l'interprétation du droit à la liberté d'expression
- la Loi québécoise sur le cinéma et l'audio-visuel
 - classification des bandes vidéo.

Le mémoire recommande que le Ministre de la Justice du Québec fasse pression auprès de son homologue fédéral pour les nombreux points qui ne relèvent pas de la juridiction provinciale.¹

Dans sa dernière livraison, **La Gazette des Femmes** mentionne que:

"Toronto compte 45 commerces érotiques, Vancouver une cinquantaine, Québec, 20, Halifax, Trois-Rivières et Hull en ont deux ou trois et Montréal, 150;

"le Conseil municipal de la métropole a adopté, le 12 août dernier, un nouveau règlement sur l'affichage de ces établissements;

"les propriétaires ou exploitants avaient alors soixante jours pour procéder à l'enlèvement de toute affiche extérieure, ou visible de l'extérieur, représentant le corps humain;

"il est permis aux établissements visés - de même qu'à tout autre type de commerce (lingerie féminine, école de danse, etc.) - d'exposer à l'extérieur une affiche représentant un corps humain mais uniquement pour annoncer la tenue d'activités autres qu'érotiques."

Rendons hommage au courage et à la détermination de madame Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif de la Ville et instigatrice du projet, qui a su résister aux sarcasmes de toutes sortes pour mener cette bataille. "Il est clair que le corps humain, spécialement celui de la femme, associé directement à la commercialisation et à l'exploitation du sexe est au coeur de nos préoccupations", affirme-t-elle.

"Il aura fallu cinq ans pour que la promesse électorale sur l'affichage, inscrite au programme du parti du maire Doré en 1986, se transforme en règlement juridique que l'on veut solide et incontestable. Le gouvernement québécois a amendé la Charte de Montréal, la Ville a organisé des audiences publiques, de nombreuses consultations et tables rondes. Accusée d'avoir fait preuve de puritanisme et d'être "allée trop loin", Montréal attend de pied ferme les contestations et se dit prête à défendre son règlement en appel s'il le faut. Les regards des autres municipalités sont désormais braqués sur les effets de l'application de ce règlement."²

Les propriétaires des établissements de commerce érotique (dont quelques-uns seulement ont modifié leur affichage) prétendent que le règlement municipal est anticonstitutionnel parce qu'il contreviendrait au droit à la liberté d'expression (!). Ils seraient prêts à se défendre jusqu'en Cour suprême si nécessaire... L'un d'eux, lors d'une tribune téléphonique, criait à l'injustice parce que son voisin, restaurateur, pouvait "afficher dans ses vitrines ses plats appétissants et colorés, ses belles tranches de boeuf" tandis que lui-même n'aurait pas le droit d'illustrer ce qu'il offrait à sa clientèle?

Laissons la réplique à Mme Marie-Michelle Poisson, professeure de philosophie au Collège Ahuntsic³:

"Dans la culture nord-américaine, la liberté d'expression équivaut en pratique à la liberté d'entreprise. Est brimé dans son droit celui dont on réglemente les modalités de commerce. (...)

"Or, dans l'esprit de la Déclaration universelle, la liberté d'expression est un concept qui a été élaboré pour permettre à quiconque subit une injustice, se voit brimé, humilié, exploité, de pouvoir dénoncer cet état de fait afin que cesse l'injustice et ce, sans subir de représailles de la part de ceux dont il est la victime. Ainsi la liberté

d'expression est un outil, un moyen permettant aux personnes de se faire respecter. Voilà pourquoi je qualifie cette interprétation d'humaniste. (...) C'est le droit du travailleur de dénoncer des conditions malsaines de travail sans risquer son emploi. C'est le droit du citoyen de dire ses opinions politiques sans craindre pour sa sécurité ou sa vie. (...)

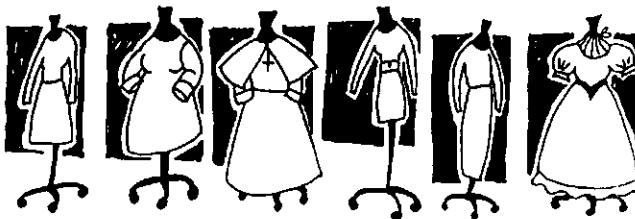
"Dans le cas plus précis qui nous occupe actuellement à Montréal au sujet de l'affichage, il m'apparaît que le manque de rigueur dans la définition du concept de liberté d'expression atteint des proportions caricaturales. (...)

"Si on pose le problème selon l'interprétation humaniste de la liberté d'expression, vous aurez toutes les difficultés du monde à faire admettre en cour que les commerçants du sexe sont en train, lorsqu'ils affichent publiquement des femmes nues, d'utiliser un droit de parole leur permettant de dénoncer publiquement une injustice dont ils sont victimes de la part d'un oppresseur. S'ils voulaient réellement se faire les champions de ce type de liberté d'expression, ils auraient à coeur de déclarer, par exemple, que dorénavant toutes leurs employées pourront parler librement de leurs conditions de travail et discuter de leur salaire sans jamais craindre quelque forme de représailles ou de chantage. Mais j'ai l'impression que dans ce cas leur nouvel engouement pour les droits fondamentaux risquerait de s'estomper assez rapidement..."

¹ Nous remercions Mme Monica Matte, chargée de cette section du document de la F.F.Q., pour sa collaboration à nous fournir les renseignements pertinents.

² Les citations ci-dessus proviennent de l'article de Danièle Rochette, "L'érotisme réglementé", *La Gazette des femmes*, Québec, Vol. 13, no 4, nov.-déc. 1991, p.8.

³ *La Presse*, Montréal, le 15 avril 1991.



“VIOLENCE EN HÉRITAGE?”

Au mois de mars 1986, l'Assemblée des évêques du Québec (A.É.Q.) tenait une session d'études ayant pour thème "Le mouvement des femmes et l'Église." Un groupe de cinq femmes avait été chargé d'organiser cette réunion où quatre-vingt six participantes ont rencontré vingt-neuf évêques.¹

Parmi les vingt-huit recommandations issues de cette session, l'une stipulait:

"Qu'une commission formée de femmes et d'hommes de différents milieux socio-économiques et de membres du comité des Affaires sociales étudie, dans toutes ses dimensions, le problème de la violence faite aux femmes et prépare une déclaration de l'Assemblée des évêques du Québec à ce sujet."

L'application de cette recommandation fut confiée au comité des Affaires sociales (de l'A.É.Q.) qui, lors de sa réunion du 25 août 1987, formait un comité de travail sur la violence faite aux femmes.

Par souci pédagogique, le comité des Affaires sociales a décidé de présenter son intervention sous une double forme:

- un document de sensibilisation sur la violence conjugale;
- un outil pédagogique pour les prêtres et les agents-agentes de pastorale.

Pour donner suite au document de sensibilisation, intitulé "Violence en héritage?", l'outil pédagogique préparé a pris la forme de sessions de formation qui ont débuté à l'automne 1990.

Depuis, sur les vingt diocèses du Québec, treize ont tenu une session, cinq en ont tenu deux et un diocèse en a tenu trois. D'autre part, l'Association des religieuses pour la promotion de la femme et les Soeurs de l'Assomption de Nicolet ont aussi organisé une session de formation, ce qui en porte le total à vingt-huit.

Ces sessions étaient offertes par quatre équipes multidisciplinaires recrutées dans les secteurs de l'animation sociale, de la pastorale et de l'intervention en situation de violence.

Elles ont rejoint 57 prêtres (aux niveaux diocésain, régional et paroissial), 99 agentes et agents de pastorale laïques, 75 religieuses et religieux, 19 répondantes, membres de comités et de mouvements de la condition des femmes, 25 inter-

¹ Cf. Monique Hamelin et Marie-Andrée Roy, "Un prince, des seigneurs et les roturières", *L'autre Parole*, no 30, juin 1986, p.21-26.

venantes en maison d'hébergement, quatre intervenants auprès de conjoints violents etc...

La session "Violence en héritage?" a été bâtie pour permettre aux participantes et aux participants de s'ouvrir à de nouvelles attitudes, de faire une relecture de l'Évangile guidée par un nouveau regard de l'Église sur les situations de violence.

Les témoignages reçus permettent d'affirmer que les objectifs sont largement atteints. Il y a des résistances bien sûr, mais la session vient toucher le cœur et débouche sur l'expression d'un désir de changement dans les milieux de vie et de travail. La session donne des assises à des rapports d'égalité entre hommes et femmes dans le respect de la dignité humaine. Bravo à l'équipe d'animation! Le travail continue!

Informations recueillies

par *Marie-T. Roy-Olivier*



Recension

UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU DRAME DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Sous la rubrique : *Écho de la profession*, la revue **Sociologie et sociétés**, publiée par Les Presses de l'Université de Montréal, dans son numéro d'avril 1990, Vol. XXII, No 1, présente une analyse de l'événement du 6 décembre 1989: "Le meurtre de quatorze jeunes femmes à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal."

De tout temps des femmes ont payé de leur vie parce qu'elles désiraient accéder au savoir ou au pouvoir, rapporte Marie-Andrée Bertrand, criminologue. Il n'est pas rare que ces homicides par vengeance aient été suivis du suicide du meurtrier. Cependant c'est le premier assassinat d'étudiantes universitaires réputées (par le meurtrier) "féministes". La criminologue distingue les différentes interprétations auxquelles le geste a prêté flanc: explications bio-psycho-psychiatriques des mass-média qui voient la source du crime dans le meurtrier pris individuellement; socio-criminologiques qui admettent que des conditions socio-économiques difficiles augmentent la dangerosité sociale de certains jeunes; tandis que la sociologie des conflits parle de guerre, comme **fait social**, entre des groupes différenciés par la classe sociale, le sexe, la race, les ethnies, les religions, etc. En terminant, madame Bertrand attire l'attention sur le point de vue criminologique voulant que la guerre entre les sexes est celle, pour l'instant, qui fait le plus de victimes.

Myriam El Yamani, sociologue, a recensé 311 articles et 183 illustrations dont 10% seulement sont consacrés à l'analyse. Assister à un événement et en faire un compte rendu est la base du journalisme. Les titres, les photos et les commentaires des comptes-rendus relevés par l'auteure obéissent au sensationnalisme et ce n'est donc plus ni d'objectivité ni d'information et encore moins d'analyse qu'il s'agit. Détails, crescendos orchestrés, psychologisation des enjeux sociaux, personnalisation à outrance du meurtrier mais aussi des porte-parole accrédités, tout concourt à occulter le contexte socio-historique et politique. La population est émue mais ne sait encore rien, ou si peu, de la genèse d'un tel événement. À l'aide d'un relevé de citations, l'auteure démontre ainsi que les journalistes se soustraient facilement de l'apport social qui devrait être le leur, en utilisant des techniques journalistiques qui évacuent, de l'information, toute tentative de remise en question d'une société. *Sur-information sous-informante*, cette couverture de presse a quand même été rentable en publicité pour les journaux, ajoute la sociologue!

Chantal Nadeau et Myriam Spielvogel, sociologues, commentent les événements survenus à l'École Polytechnique en disant qu'ils font état d'une tension réelle entre les femmes en tant qu'opprimées et les politiques claironnantes d'égalité. Ils s'inscrivent dans une misogynie active. Isoler ainsi l'acte de l'individu Lépine, aussi fracassant puisse-t-il être, permet d'éviter le débat sur les fondements de cette misogynie.

Même si c'était un acte de folie, ajoute Colette Guillaumin du Centre de Recherche scientifique de Paris, le geste de Lépine n'en garde pas moins son caractère politique. La préparation systématique, l'exposé détaillé des intentions, les explications écrites et voulues publiques, en font un **fait social** à l'image d'un acte terroriste. Les meurtres de femmes sont nombreux et ils sont classés comme **faits divers** parce qu'il y a souvent une histoire d'amour sous-jacente ou, du moins, le présentent ainsi les meurtriers et les mass-média. Mais ici le meurtrier n'aime pas les féministes et il l'a dit comme le disent les terroristes. C'est en tant que groupe social que les femmes font l'objet d'un déni de réalité. Dès que ce groupe est visé en tant que tel, il n'existe plus; il se dissout dans les particularités, sous l'influence, entre autres, à notre époque, d'une psychologisation à outrance des explications du geste.

Nicole Laurin et Danielle Juteau, sociologues de l'Université de Montréal, remontent le temps de l'événement. Ce soir-là, avec horreur elles apprennent qu'un homme qui a expliqué son geste par la haine des féministes vient de tuer quatorze femmes de Polytechnique. L'horreur s'installe, on ne peut plus douter. Cela est arrivé ici et maintenant. Les journalistes et les analystes cherchent le motif du crime: c'est sans doute un malade et les féministes ont exagéré, elles ont ainsi provoqué l'agressivité des hommes. **Nous voilà tuées et coupables!** Puis on continue de chercher et on va jusqu'à savoir la signification de ce geste, et on demande à des sociologues femmes quelle est la signification de ce geste? Elles ont alors à fournir de savantes analyses en cinq points sur un fait social d'une clarté aveuglante: le geste témoigne d'une violence permanente qui s'exerce contre les femmes -- il dépasse le geste individuel pour rejoindre un niveau plus global et collectif -- il est enraciné dans un contexte social bien précis -- une société patriarcale cherche à rendre les victimes responsables -- il ne s'agit pas d'un geste de violence isolé. Les jours passent, l'événement fait parler et le déni continue, associé à un *tais-toi* séculaire adressé aux femmes. Des hommes (et des femmes) refusent l'explication la plus plausible, d'autres demandent aux femmes quoi faire? Enfin, non contentes d'avoir provoqué le meurtrier, les féministes récupèrent l'événement, prétend-on... et il faut encore analyser... pour déconstruire ces énoncés gratuits et stupides.

Et nous qui pensions nous reposer! À la question qu'on pose aux féministes: *Pensez-vous que les féministes ont des leçons à tirer de l'événement?* Qu'allons-nous répondre?

Ces articles parus dans la revue **Sociologie et sociétés** nous aideront à trouver ce qui nous reste à faire, et à connaître le terrain où nous sommes. *"Il arrive souvent que la société où cela (...) se passe dénie les conflits sociaux qui posent les hommes et les femmes en groupes sociaux antagonistes"*, disait Marie-Andrée Bertrand. Et nous, qu'en pensons-nous?

Judith Dufour - Vasthi

HYMNE À MON CORPS

Christine Lemaire - Bonnes Nouv'ailes

Mon corps est le lieu de mes réconciliations

Joie de le retrouver, de le redécouvrir, toujours, après chaque tempête!
Quand la vie m'en a un peu trop demandé, quand trop de pression m'amène à "décrocher" avant de m'effondrer, c'est par mes sens que la Vérité de la Vie se montre à moi.

Libérés, ils font la fête.

Alors, je cesse de me nourrir pour enfin goûter... et la Nature se fait plus généreuse.

Alors, Montréal m'offre un "sons et lumières" et les fleurs de mes violettes redeviennent fabuleuses de simplicité.

Alors, je prends le temps de pétrir un bon pain; la force de mes bras participe au travail de la levure et, experte, ma main caresse cette belle fesse ronde, moëlleuse et offerte.

Alors, la pluie joue sous mon balcon d'interminables sérénades pendant que Vivaldi ou Pierre Flynn me font l'amour.

Alors, l'odeur des oignons et de l'ail crépitant dans le beurre m'émeut.

Alors, le vent me caresse quand je marche et mes muscles obéissants me font leur sourire de reconnaissance.

Mon corps est lieu de communication authentique

Il y a mes mains qui dansent devant moi sur la musique de mes paroles; elles me soutiennent, m'aident à expliquer mon point de vue.

Il y a cette pression d'une main sur mon bras qui m'avoue qu'elle m'aime même si on ne me le dira jamais.

Il y a ce regard, si plein de tendresse et de promesses qu'il en devient insupportable et qu'il m'oblige à détourner les yeux.

Il y a cette voix douce et chaleureuse que je reconnais sans qu'elle se nomme et qui fait tressaillir mon cœur.

Il y a ce corps de l'autre que je célèbre dans l'amour.

Mon corps est Histoire

Tiens, cette ballade me rappelle mon premier amoureux.

Tiens, cette vieille lampe dans la maison de mes parents, dont la lumière est si douce et donne une couleur si tendre à ce fauteuil à fleurs, placé juste à côté; c'est mon enfance qui est cachée derrière!

Tiens, ce châle noir que j'enroule frileusement autour de mes épaules, du même geste sans doute que mon arrière-grand-mère à qui il a d'abord appartenu; sa laine me pique la joue et mon imagination vagabonde.

Tiens, cette cicatrice redécouverte, qui me sourit, dès que je bouge la main gauche, et je me souviens... Mon corps est marqué, il me raconte son histoire.

Je suis VIVANTE

Et c'est mon corps qui me le dit, c'est mon corps qui me le prouve.

Ce corps, qui est corps de femme, me fait vénérer en même temps que craindre cet étrange pouvoir qu'il détient de transmettre la vie qui m'habite.

Je n'ai pas le contrôle total sur lui, même s'il m'appartient.

Il a ses rythmes et ses caprices.

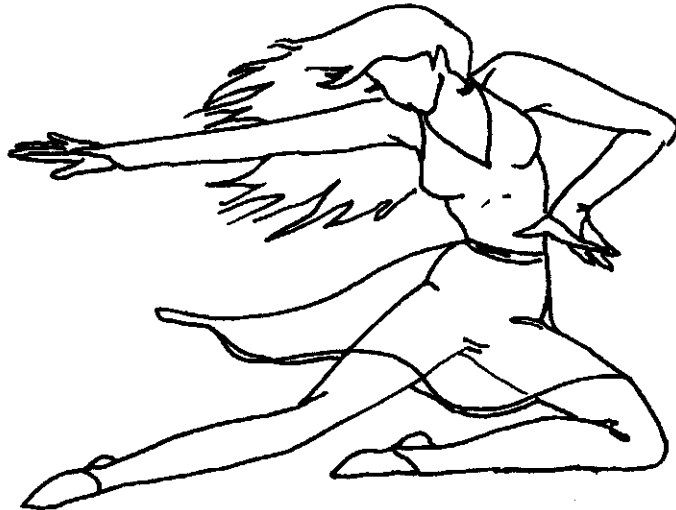
Il a ses saisons et ses raisons.

J'ai beau vouloir quelquefois l'ignorer, sous prétexte que je suis être humain et donc "esprit supérieur", il me rattrapera toujours au tournant...

Et à la fin, c'est lui qui me fera disparaître.

Mais d'ici là, chaque fois que je me sentirai blessée dans mon âme, mes amours, mon intelligence ou mon orgueil, c'est par mon corps que je me ferai des forces nouvelles.

C'est par mon corps que je guérirai mes blessures.



Elisa

LE CORPS PARADOXAL

Isabelle Trépanier - Bonnes Nouv'ailes

Pour ce numéro consacré au corps, j'ai effectué la recension du livre de la sociologue Anne Quénart: **Le corps paradoxal, regards de femmes sur la maternité**; j'ai également consulté deux autres textes de cette même auteure, soit: "Maternité et prise en charge médicale: l'expérience de la solitude" et "La technologie: une réponse à l'insécurité des femmes".

Anne Quénart traite de la maternité dans le sens du devenir mère, de la transition à la maternité, bref du processus de la re-production. De nos jours, quel sens accordent les femmes à la maternité, quelles en sont les dimensions affectives, sociales et corporelles. Quelles sont les valeurs qui sous-tendent cette expérience. Le but premier de la démarche de l'auteure est de comprendre la maternité du point de vue des femmes.¹ Elle constate entre autres:

que le corps est dans les descriptions des femmes à la fois un "corps-apparence" et un "corps-contenu", c'est-à-dire un "apparaître aux autres et à elles-mêmes", et un autre être, le bébé (2:79).

À la suite de ses entrevues, la réalité du vécu des femmes échappe à l'image de la femme nature, victime patiente et consentante au pouvoir médical mâle, et de la femme aliénée totalement par la société. Cette constatation est importante car

le discours sociologique dominant a gommé les femmes comme sujets sociaux, les a renvoyées dans la "Nature" sous prétexte de leur biologie spécifique (3:215).

Selon l'auteure, la maternité est un fait social total, car c'est un phénomène où la triple considération du corps, de l'esprit et du milieu social doit aller de pair. De plus, la maternité est le lieu d'un rapport particulier de la femme à la science et à la technique médicale.

L'auteure mentionne que la recherche angoissée par les femmes de la normalité du déroulement de leur grossesse et de la croissance du fœtus fait partie du sentiment d'insécurité qu'elles ressentent. Cette insécurité se manifeste notamment parce qu'étant primipares, elles vivent cette expérience pour la première fois, et que les premiers mois de la grossesse comporteraient des risques pour le développement du fœtus.

¹ À cet effet, Anne Quénart a effectué une recherche qualitative auprès d'une centaine de femmes, ainsi que des entrevues en profondeur avec environ une cinquantaine de femmes, appartenant toutes à la classe dite "moyenne" et donnant naissance pour la première fois.

Afin d'obtenir une sorte d'assurance sécurité, et de pallier le sentiment d'insécurité, les femmes valoriseraient le recours aux technologies. D'après l'auteure:

ces technologies peuvent être regroupées sous deux catégories: celles qui visent le diagnostic ou le traitement du fœtus *in utero* (foetoscopie, biopsie des villosités choriales, amniocentèse, etc.) et celles qui tendent à remplacer certaines séquences du processus reproductif (fécondation *in vitro*, "utérus artificiels", etc.) (2:37).

Cette conception de risque renforce l'idée que la femme enceinte est responsable, dès le début de la grossesse (et même avant), de ce qui adviendra à son futur enfant. Par exemple, on recommande fortement aux femmes enceintes de cesser de boire de l'alcool ou de fumer la cigarette, de faire attention à leur régime alimentaire, etc. ... En renvoyant la responsabilité de la santé du futur enfant uniquement sur les femmes, on néglige de mentionner qu'il existe des facteurs environnementaux pouvant affecter le développement du fœtus.

L'auteure souligne que l'idéologie du risque doit également être mise en lien avec le développement des technologies et des recherches biomédicales, qui découvrent de plus en plus de nouveaux risques, ou en tout cas, font taxer de risques ce qui auparavant ne l'était pas (2:53).

À travers les tests, les examens et les contrôles médicaux de routine, "il s'opère au long de la grossesse un contrôle social des femmes et de leur corps" (1:267).

Étant donné que les femmes enceintes sont dans une situation de dépendance spécifique, l'auteure remarque que leur attitude est largement déterminée par la médecine. Cet état de dépendance du "corps-contenu" envers la médecine commence très tôt bien avant que le-la médecin entretienne un suivi régulier de la grossesse (2:60). Anne Quénart va jusqu'à mentionner que les femmes deviennent l'objet d'un chantage affectif, car elles sont l'intermédiaire inéluctable entre le fœtus et la médecine. L'auteure remarque d'autre part qu'à cause de l'importance accordée par les femmes, à l'annonce de leur grossesse, aux normes et aux savoirs médicaux, le-la médecin occupe une place majeure à l'intérieur de leur récit.

La relation qui s'installe entre le-la médecin et la femme se transforme. De subtile au début, elle devient directe et effective. Anne Quénart ajoute que lorsque la relation thérapeutique s'installe, les femmes entrent dans un processus réducteur et normatif (2:145). Ce champ normatif entourant la maternité s'étend parallèlement à sa médicalisation. La relation médecin/femme est dominée par la technique et entraîne une vision réductrice de la maternité et un éclatement du corps. Il n'y a plus qu'un ventre, la femme n'est qu'une porteuse d'enfant. La technologie supplante donc le rapport humain (1:269).

La façon dont la médecine moderne aborde la maternité éclaire bien la conception éclatée du corps qu'elle met de l'avant. En effet, ce qui est examiné, palpé, écouté lors de la relation thérapeutique, ce n'est pas la totalité du corps, mais bien une partie: le ventre, intermédiaire pour rejoindre le "bébé" (2:160).

Par ailleurs, l'auteure remarque, au fur et à mesure que la grossesse avance, un déchirement entre deux images du corps. Celle de la maternité et celle de la perte de l'identité corporelle acquise au cours des ans. Il y a autonomie du corps-bébé et perte de contrôle du corps des femmes.

Il est intéressant de constater que les répondantes voient dans le corps l'origine de la différence d'attitudes et de comportements entre les hommes et les femmes. (2:114). Cette différenciation est due principalement au fait que les femmes entretiennent des rapports étroits avec leur corps (et du même coup avec le bébé) tout au long de la grossesse, alors que les hommes inscrivent ce rapport après la naissance. Les rôles de la maternité et de la paternité seraient donc socialisés différemment.

Le regard des autres sur le "corps-apparence" des femmes enceintes a également son importance. C'est cette visibilité de la grossesse qui attribue entre autres aux femmes le statut de mère.

On peut dégager en fait deux interprétations types du regard d'autrui, liées à la façon dont les femmes envisagent l'expérience de la grossesse et, plus généralement, au sens même accordé à la maternité (2:120).

L'auteure ajoute par ailleurs que la grossesse, comme la maladie et la mort, ne concerne plus toute la communauté, comme ce fut le cas à d'autres époques et cultures; dans notre société, elle est d'abord l'affaire de la médecine. À cet effet, les répondantes mentionnent que le rôle de la médecine est de vérifier le bon déroulement de la grossesse, de surveiller l'aspect physique, bref ce travail est d'ordre préventif et non curatif. Par contre celui de l'infirmière est présenté comme étant surtout d'ordre relationnel, affectif (2:153).

Anne Quéniart souligne qu'avec la "technologisation" grandissante de la grossesse, que l'on présente fréquemment comme un signe de progrès permettant une libéralisation du corps (de la nature), de nouveaux dilemmes apparaissent: entre le droit des fœtus et le droit des femmes, et entre le droit à la vie et le droit à une qualité de vie.

L'auteure conclut ses propos dans l'espoir qu'émerge une nouvelle voie, soit l'humanisation de la maternité, par l'intégration, entre autres, des sages-femmes au système de santé. Cela permettrait un meilleur équilibre entre la médicalisation et

l'humanisation de la maternité, et favoriserait une approche globale de cette expérience.

BIBLIOGRAPHIE:

1. Anne Quénariat, "Maternité et prise en charge médicale: l'expérience de la solitude", dans **Du privé au politique: la maternité et le travail des femmes comme enjeux des rapports de sexes. De l'expérience de la maternité à l'enceinte des technologies de procréation**, Actes de la section d'Études féministes du congrès de l'ACFAS 1989, U.Q.A.M., Montréal, octobre 1990, 428 pages, pp. 263-273.

2- *Ibid*, **Le corps paradoxal, regards de femmes sur la maternité**, Éd. Saint-Martin, Montréal, 1988, 249 pages.

3- *Ibid*, "La technologie: une réponse à l'insécurité des femmes", dans **Accoucher autrement, repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse au Québec**, sous la direction de Francine Saillant et Michel O'Neill, Éd. Saint-Martin, Montréal, 1987, 450 pages, pp. 213-235.



UNE TRADITION PATRIARCALE À DÉBUSQUER

Monica Matte - Montréal

Récemment, notre fille et son élu nous ont annoncé leur décision de se marier. Tous, nous désirions un mariage religieux mais notre futur gendre avait déjà été marié très jeune, durant ses études, et avait divorcé, de sorte que le mariage catholique lui était interdit, ainsi qu'à notre fille, conséquemment.

Comme nous sommes Roumains d'origine et que la très grande majorité des Roumains sont chrétiens orthodoxes, nous nous sommes adressés au prêtre de l'église de l'Annonciation. Le Père Pierre Papescu n'avait pas baptisé notre fille mis il la connaissait depuis toujours et accueillit le jeune couple chaleureusement.

Au moment des explications sur le déroulement de la cérémonie, nous avons découvert que, selon le rite byzantin, le futur marié s'avance d'abord dans l'église entre ses deux parents, qui l'accompagnent jusque devant l'autel. Là, il les embrasse pour les remercier de l'avoir conduit dans la vie jusqu'à ce moment, puis il reste seul à attendre le cortège et, finalement, la mariée. Celle-ci entre escortée, elle aussi, de sa mère et de son père qui l'amènent à son futur époux et sont embrassés par leur fille, en signe de remerciement.

J'ai trouvé cette démarche bien plus respectueuse de l'égalité des rôles parentaux et donc plus juste pour la mère.

Je n'avais jamais vu dans quelque autre rite: catholique, protestant, juif ou même orthodoxe, cette façon de conduire les jeunes dans cette nouvelle phase de leur vie. Cette variante m'a beaucoup émue et fut appréciée par tous.

Jusque là, chaque fois que j'assistais à un mariage, la vue du père conduisant seul sa fille devant l'autel provoquait en moi un malaise (plus ou moins conscient) face au peu d'importance attribué à la mère qui, pourtant, avait porté cette enfant dans son corps et l'avait élevée avec beaucoup plus de présence que le père, dans la plupart des cas. Mais l'habitude de la tradition, l'émotion ressentie devant deux jeunes êtres qui prennent leur propre envolée m'empêchaient de m'interroger davantage.

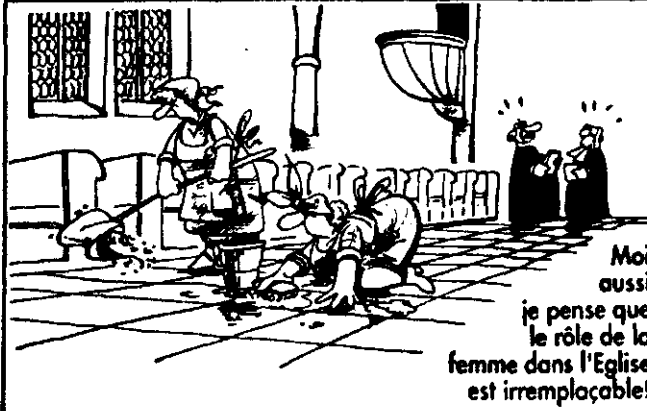
Si, au temps où les pères avaient droit de vie et de mort sur les membres de leur famille, cette habitude pouvait se justifier, aujourd'hui, alors que la responsabilité égale des deux parents est inscrite dans le Code civil, cette façon d'agir n'a plus, à mon avis, sa raison d'être.

J'ai voulu partager avec d'autres l'expérience que nous avons vécue. Qui sait, avec le temps (et de la volonté), on pourrait généraliser cette nouvelle façon d'intégrer au cérémonial du mariage une juste visibilité du rôle de la mère...

ÉNIGME SACERDOTALE

Nous sommes sidérées...

Pouvez-vous nous aider à interpréter cette association entre l'invitation et la caricature ci-dessous, publiées telles quelles dans le très officiel feuillet hebdomadaire d'une paroisse?

 Inscription obligatoire avant le 17 octobre.	- Commande des cassettes audio des conférences sur place. - Kiosque.
Rencontre d'informations au Grand Séminaire de Trois-Rivières	
- Tu as déjà pensé à devenir prêtre? - Tu aimerais connaître davantage la vie du prêtre diocésain? vendredi, 18 octobre 1991 de 17h à 21h, tu es attendu au :	
Grand Séminaire de Trois-Rivières 568 St-Paul, Trois-Rivières, G9A 1H8 Tél.: (819) 374-2464 Bienvenue!	

Extrait du **Semainier paroissial** de Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle
Trois-Rivières (Québec), le 13 octobre 1991.

COLLOQUE ORSAY VIII - 8 au 10 mars 1991

Religions: oppressions ou libérations des femmes?

Monique Dumais - Rimouski

Le printemps dernier, j'ai célébré le 8 mars avec le Groupe Orsay¹, association de féministes protestantes de France. Je me réjouissais à l'avance du thème choisi, tout à fait fondamental dans le questionnement féministe religieux, et des invitées de différentes religions provenant d'un certain nombre de pays. De fait, j'ai bien apprécié la pluralité des interventions et la dimension éthique qui a été abordée à quelques reprises.

La pluralité des interventions, nous y avons goûté dès la table ronde du premier soir: Mahbouba Merschaoui, musulmane, étudiante tunisienne, Letizia Tomassone, protestante, pasteure de l'Église vaudoise en Italie, Alice Gombault, catholique, présidente de Femmes et Hommes dans l'Église, Lydie Dooh-Bunya, protestante de l'Église réformée, écrivaine, originaire du Cameroun, nous ont lancées dans le débat.

- Letizia Tomassone affirme: "La théologie a des fondements de libération très forts, mais ils ont été donnés par les hommes. (...) Le conflit avec Dieu est un moyen d'entrer en contact avec Dieu, d'élargir le royaume".

- Mahbouba Merschaoui a soutenu l'évolution apportée par le Coran. Autrefois, les filles étaient enterrées vivantes, le Coran a présenté un projet pour la libération de la femme. Il contient des principes d'égalité et de justice, quelques versets laissent toutefois voir que la femme est inférieure.

- Alice Gombault a montré que les religions ont vis-à-vis des femmes une double attitude: équivalence et subordination (cf. Kari Borresen), que l'on retrouve notamment dans la lettre de Jean-Paul II, en 1988, sur "la dignité de la femme". Dans l'organisation pratique de l'Église, c'est un *statu quo*, donc un statut clos.

- Lydie Dooh-Bunya, engagée dans le Mouvement pour la Défense des Femmes noires, a signalé le phénomène de "placage" du christianisme et de l'islam sur les religions africaines traditionnelles. "Le christianisme est à la fois libération et oppression, mais nous nous demandons quel côté est le plus lourd".

Le dimanche matin, après la célébration du sabbat, Pauline Bebe, l'unique femme rabbin en France, nous a brossé un tableau de l'évolution des femmes du côté du judaïsme libéral: en 1869, à Philadelphie, la femme est considérée comme personne à part entière dans le mariage; en 1892, aux États-Unis, les femmes sont éligibles dans l'administration des synagogues; en 1922, aux États-Unis, acceptation de femmes rabbins, en 1972, première femme rabbin aux États-Unis. Elle nous fait

¹ Orsay est dans la banlieue de Paris

remarquer que l'importance du mouvement libéral n'est pas très grande en France, car beaucoup de juifs ne sont pas rattachés à des synagogues. Le mouvement libéral n'est pas reconnu par le consistoire français.

La dimension éthique a suscité un grand intérêt qui demande à être poursuivi. Ina Praetorius, théologienne allemande, vivant en Suisse, a analysé franchement l'interrogation: "Existe-t-il une éthique au féminin? sinon faut-il en promouvoir une?"

Trois points majeurs ressortent:

1. L'éthique féministe permet de prendre conscience de l'androcentrisme de l'éthique traditionnelle.

2. L'éthique féministe doit approfondir davantage ses premières avancées. La notion d'auto-détermination doit être davantage qualifiée, car "l'auto-détermination est une outre vide que chacun remplit avec n'importe laquelle propagande afin d'obtenir l'effet désiré: atteindre à un soi-disant libre choix".

3. L'éthique s'inscrit dans un mouvement de réflexion des femmes. Il s'agit d'un travail solidaire. "L'éthique féministe, en tant qu'éthique normative critique, serait un processus de réflexion sur une valeur morale possible qui ne soit pas orientée sur des conventions traditionnelles - par exemple qu'est-ce qu'une 'femme véritable', qu'est-ce qu'un 'homme véritable'. Elle serait plutôt orientée vers une utopie concrète du survivre; une utopie qui prenne en compte la banqueroute morale de notre société occidentale et le véritable potentiel d'autodestruction que cette société a engendré. (...) Nous devons en priorité travailler à un discours féministe informé, réfléchi, interculturel, international et interreligieux."

La table ronde de la fin du colloque a permis à Ina Praetorius de formuler quelques principes alternatifs:

- "à l'avenir les femmes participeront à la société globale activement au lieu de gaspiller leurs énergies;
- à l'avenir les femmes se solidariseront d'abord avec d'autres femmes pour un monde plus juste, plus pacifique au lieu d'une solidarité avec leurs époux;
- les femmes n'apporteront de services féminins traditionnels qu'après avoir préalablement vérifié que leur sollicitude n'est pas utilisée à des fins destructrices."

Ce qui est stimulant à la fin de ce colloque, c'est de constater que le débat n'est pas clos, que nous sommes fortement invitées à poursuivre avec ardeur, à voir comment les hommes peuvent s'impliquer dans cette démarche dans nos différents lieux respectifs.

Les Actes de ce Colloque viennent d'être publiés en une brochure de 75 pages qui contient tous les exposés des principales interventions, celles de Mahbouba Merschaoui, de Pauline Bebe, de Letizia Tomassone, d'Ina Praetorius, d'Alice Gombault, de Lydie Dooh-Bunya, engagée dans le Mouvement pour la Défense des Femmes noires, etc.

Prix de vente: 50 FF. Chèque bancaire au Groupe Orsay ou chèque postal:

CCO Paris 5697 54 D.

Adresse: Maison du protestantisme, 47, rue de Clichy, 75009 Paris.

FEMMES DE TOUS LES HORIZONS, À LA UNE!

Marie-T.Roy-Olivier-Myriam

L'assemblée générale de l'U.M.O.F.C. (Union mondiale des organisations féminines catholiques) a réuni cinq cent huit femmes et neuf prêtres à Guadalajara, au Mexique, du 18 au 29 septembre 1991.

Les déléguées provenaient d'une soixantaine de pays. Le thème proposé s'énonçait ainsi:

FEMMES DANS LA VIE

Idéal

Réalité

Action

L'Idéal

L'idéal prenait ses racines dans la spiritualité des femmes et leur expérience de la sainteté.

Pour nous accompagner dans cette démarche, Maria Teresa Porcile Santiso, de l'Uruguay, docteure en théologie biblique, nous invita d'abord à nous référer à notre propre expérience, à l'histoire de notre vie, nous faisant ainsi découvrir notre identité personnelle.

Elle mit en lumière trois attitudes discriminatoires qui ont atteint l'expérience spirituelle des femmes:

- "Les hommes ont tacitement "ignoré" une perspective féminine de la vie spirituelle des femmes; c'est logique, car ils ne peuvent pas connaître une expérience qu'ils n'ont pas vécue.

- "La priorité a été donnée à l'intellectuel par rapport à l'affectif, au méthodique par rapport à l'intuitif, à l'ascétique par rapport au mystique et l'on a exhorté les femmes à être "viriles".

- "Un autre effet lamentable de cette mentalité masculine dans le domaine de la spiritualité a été l'éclipse partielle des modèles féminins de l'Écriture et de l'histoire de la spiritualité. Les femmes ont été marquées par cette mentalité et "même une figure aussi exceptionnelle que Thérèse d'Avila utilise par moments le mot "femme" de façon à ce qu'on pourrait y voir "faible".

Au cours de sa conférence, Maria Teresa a voulu nous aider à découvrir une nouvelle spiritualité qui ne soit pas des mots.

“La femme possède le secret de l'accueil, elle sait ce que c'est que nourrir, que mettre une vie au monde, unissant ainsi, dans son propre corps, chair et esprit. Elle sait par expérience qu'un don d'amour laisse des traces qui témoignent d'une nouveauté de vie.”

Elle a mis l'accent sur cette ligne de pensée en utilisant le visuel (saynète) et des références théologiques: elle a insisté sur la force de l'Esprit que toute femme porte en elle.

Chaque femme doit s'efforcer de connaître son histoire tant universelle que particulière et de retrouver son identité propre, unique, exclusive afin que son apport provienne de son être irremplaçable.

J'ai eu l'impression que les neuf accompagnateurs ecclésiastiques avaient le souffle coupé par moments... Plusieurs ont eu à mûrir cette approche, très nouvelle pour eux. Des échanges intéressants se sont poursuivis en ateliers tout le reste de la journée, y compris à la séance plénière.

La réalité

Lorsqu'il s'est agi de traiter du thème “Réalité” de la vie, les ateliers se sont penchés sur des situations réelles vécues aujourd'hui:

- Femmes et environnement
- Femmes et vieillissement
- Femmes et reproduction technologique
- Femmes et nutrition (santé)
- Femmes et migration
- Femmes et violence au sein de la famille
- Femmes et discrimination
- Femmes et droits de l'enfant
- Femmes et alphabétisation
- Femmes et Église
- Femmes et développement économique
- Femmes et nouvelle évangélisation

Après discussion, chaque atelier a choisi des priorités et rédigé des recommandations.

L'action

La dernière partie de l'assemblée générale visait à cerner des actions possibles, à les accepter par vote, afin de les concrétiser dans chacun des pays représentés.

Propositions dirigées vers le Conseil de l'U.M.O.F.C., responsable des actions à poursuivre au plan international:

- Le sida, étant un problème mondial, doit devenir une priorité pour l'U.M.O.F.C.

- La pornographie et la violence faite aux femmes et aux enfants sont aussi des phénomènes universels qui rejoignent nécessairement l'U.M.O.F.C.

- L'option préférentielle pour les pauvres dans l'esprit de Vatican II doit devenir notre préoccupation première.

Au plan régional, la délégation de l'Amérique du Nord (qui comprend les francophones et les anglophones du Canada, et les États-Unis) a choisi comme priorité les thèmes "Environnement" et la "Discrimination des femmes dans l'Église".

Conclusion

Ce fut une assemblée fort appréciée et porteuse d'espérance. Les ecclésiastiques cheminent, les femmes s'affirment de plus en plus.

Le thème "Femmes et Église" est celui qui a recueilli le plus de votes pour réclamer l'accès à l'atelier de travail (80). On avait des choses à dire!

Beaucoup d'insatisfactions ont été exprimées, des attentes ont été formulées.

Il reste cependant des résistances, de la prudence, des peurs retenues: quelques-unes craignent de faire des recommandations à leur évêque, au Magistère: "Ne touchez pas à cela". On est loin de la confrontation...

Un prêtre américain, s'adressant aux déléguées officielles, s'est ainsi exprimé: "Vous participez au ministère de Jésus-Christ (Prêtre - Prophète - Roi ou Reine) en vertu du caractère reçu au Baptême et à la Confirmation; ne vous laissez pas intimider par l'autorité lorsque vous êtes en recherche de vérité". D'autre part, un autre prêtre a cru devoir rappeler à l'assemblée qu'on doit prévoir, dans ses choix, les risques de heurter des personnes qui n'ont pas atteint le même degré que soi de la compréhension des situations, des décisions à prendre. La route est longue, mais l'Esprit est là et les mentalités changent de toute façon.

À chacune des assemblées générales, tous les quatre ans, il y a des signes très éloquentes de ces changements. Cette année, plus de cinq cents participantes s'étaient inscrites... Si l'Esprit révèle la féminité de Dieu, comme on le dit, il ou elle saura bien rallier toutes les énergies et faire en sorte que justice soit faite.

"L'énergie des femmes est une force du monde."

NOTRE CORPS, NOS SENS Prière

J'entends

J'entends le doux murmure des femmes, Leurs paroles de joie et de tendresse
J'entends le soupir des femmes, Et leurs plaintes bâillonnées

J'entends le cri des femmes, Leur rage, leur révolte
Leur victoire, Cri d'enchantement

J'entends la peur des femmes
La peur des ruelles menaçantes, La peur des maisons violentes

J'entends le chant d'espérance des femmes
Leur voix mélodieuse et forte, Leur rire qui renverse, cavale, fleurit

**J'entends le chœur des femmes,
Et, à travers elles, c'est toi que j'entends**

Je vois

toutes les femmes en cette femme
Je vois tous mes désirs dans leurs regards
Je vois la vie étouffée dans tous ces corps malmenés
Je vois notre histoire, mon histoire
dans ses rides, ses mains, son ventre, sa chevelure

Je vois un monde à faire femme, Un monde à faire Dieu.

Je goûte

la joie et la plénitude divines

Dans l'amitié de mes soeurs
Amitié à la saveur de pêche mûre, juteuse, qui me désaltère
Dans le lait des femmes qui nourrit tant de vies nouvelles
Dans les pommes de la complicité féministe
qui me font croquer la vie à belles dents
Dans le miel de la tendresse qui éveille toutes mes gourmandises
Dans les longs baisers de mon amoureux aux saveurs de vin de Bourgogne
qui me font goûter les plus douces extases.

*Louise Lebrun, Louise Demarais, Christine Lemaire,
Marie-Andrée Roy, Danielle Savard*

SAVEZ-VOUS QUE...

... le débat sur l'avortement vient d'entrer à la Banque de Montréal, section cartes de crédit. C'est que la banque a lancé une carte "Affinité" au nom de l'Alliance pour la vie, organisme anti-avortement. Pour chaque achat effectué avec la carte Affinité, environ un demi pour cent du montant de la transaction est remis à l'organisme.

Un bon nombre de groupes féministes dont le collectif L'autre Parole n'ont pas tardé à réagir. La Banque défend ses positions en se réfugiant sous l'étiquette de la neutralité: "...la Banque n'embrasse ni ne rejette les croyances, les opinions et les activités des groupes auxquels elle offre la carte d'affinité."

Devant le refus de la Banque de retirer cette carte à Alliance pour la vie, le collectif L'autre Parole invite ses membres à protester en reconsidérant le choix de la Banque de Montréal comme institution financière privilégiée.

... dans la nuit du 13 au 14 juillet 1991, 19 jeunes filles ont été tuées et 75 autres blessées par 300 collégiens du Lycée mixte Saint Kisito, situé à 175 km au nord-est de Nairobi, au Kenya. Certains parlent de "folie meurtrière", d'autres, de crime haineux et de violence systématique contre les femmes. Le Centre international Match qui travaille contre la violence mondiale faite aux femmes, en collaboration avec le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, demande que les organisations des droits de la personne au niveau international se saisissent de ce dossier (Communiqué de presse, Centre international MATCH).

... c'est à Diane Lemieux, coordonnatrice du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), qu'a été attribué, pour la première fois, le prix de la Justice. Ce prix reconnaît le travail exceptionnel d'une personne à l'application et à la promotion des principes fondamentaux de la justice que sont l'accessibilité, la qualité et l'universalité (in **La Gazette de Femmes**, vol. 13, no 3, p.26).

... **Femmes et pouvoir dans l'Église**, ouvrage collectif de 250 pages récemment publié sous la direction d'Anita Caron (voir la recension de Monique Dumais dans notre dernier numéro, p.37), vient de recevoir le prix "Edgar-Lespérance", catégorie "essais et documents".

Ainsi nommé pour honorer la mémoire d'un co-fondateur des Éditions de l'Homme, ce prix, créé conjointement en 1991 par les groupes Sogides et Ville-Marie Littérature (Les Éd. de l'Homme, L'Hexagone, Le Jour, Quinze, Victor Lévy-Beaulieu), vise "à encourager et à soutenir les auteurs de langue française au Québec". Le jury, formé majoritairement de libraires, choisira annuellement une oeuvre dans chacune de trois catégories - livres pratiques, essais et documents, création littéraire - sur la base de critères précis: originalité, rigueur intellectuelle et qualités d'écriture. Les ouvrages couronnés reçoivent 7 000\$.

Nos félicitations à A. Caron et à toutes ses chercheuses dont plusieurs sont membres de L'autre Parole. ..

... la revue **Relations**, "publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus", célèbre son 50e anniversaire d'existence, et est, depuis quelques années, dirigée par une femme, madame Gisèle Turcot.

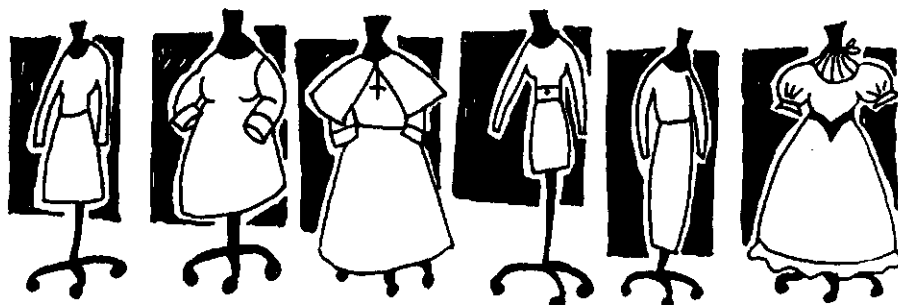
... les Éditions du Remue-Ménage viennent de publier, sous le titre **La main tranchante du symbole**, un recueil de vingt textes écrits entre 1980 et 1990 par Louky Bersianik. Ces textes sont particulièrement intéressants parce qu'ils démontrent à quel point la langue reflète la mentalité des personnes qui la parlent. Par exemple, l'auteure nous apprend que le mot femme vient du latin *Feminus*, *Femina* et signifie "de peu de foi"! (in **Communiqu'Elles**, vol. 18, no 4, p.28).

... sous le titre **À la recherche d'un monde oublié**, trois chercheu-

res tentent de lever le voile sur les religieuses du Québec en les considérant non pas tant du point de vue religieux que de celui de travailleuses. Elles mettent en évidence le travail de celles-ci, sans nier le fait qu'il ait été l'objet d'exploitation par l'Église et la société. L'essai n'est que le premier volet de ce qui s'annonce comme une vaste recherche sur les communautés religieuses de femmes au Québec, de 1900 à 1970. (Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne, Éd. Le Jour, 424 p.).

... la Chaire d'étude sur la condition des femmes de l'Université Laval vient de publier **Repères 1991**, répertoire des chercheuses québécoises qui s'identifient aux études féministes.

Yvette Laprise - Myriam



Un corps Toujours à



libérer

Le bulletin **L'autre parole** est la publication du Collectif du même nom.

Comité de rédaction: *Denise Couture, Rita Hazel, Yvette Laprise*

Marie-Andrée Roy. et Isabelle Trépanier

Coordination: *Rita Hazel*. Abonnements: *Réjeanne Martin*.

Illustration de la page couverture: *Jacqueline Roy*.

Impression: Centre d'impression et de reproduction NOIR sur BLANC, Inc.

Adresse: C.P. 393, succ. C
Montréal, QC
H2L 4K3

Abonnement	régulier:	1 an (4 nos)	= 10,00\$
		2 ans (8 nos)	= 18,00\$
	de soutien		= illimité!
outre-mer	1 an		= 12,00\$
	2 ans		= 20,00\$
	à l'unité		= 2,50\$

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 7153.

Port de retour garanti.